

DONNEES ADMINISTRATIVES GENERALES DU PARC NATIONAL DES CEVENNES 1/2

Localisation géographique

Coordonnées géographiques	Cœur	Aire d'Adhésion
Latitude	de 43° 58' 29" N à 44° 31' 05" N	de 43° 55' 30" N à 44° 35' 34" N
Longitude	de 3° 21' 27" E à 3° 57' 17" E	de 0° 56' 05" E à 1° 54' 03" E
Extension géographique maximale	64.6 km	85.2 km

Coordonnées du siège du parc

Adresse	Le Château, 6 bis place du Palais, BP 15, F 48400-FLORAC Cedex
Téléphone	04.66.49.53.00
Fax	04.66.49.53.02
Courriel	dir@cevennes-parcnational.fr
Site internet	www.bsi.fr/pnc ou www.cevennes-parcnational.fr

Collectivités territoriales

Régions concernées	Départements concernés	Communes de l'Aire d'Adhésion	Habitants permanents (INSEE 1999)	Densité de population	Communautés de communes concernées
Languedoc-Roussillon	Lozère (48)	61 communes dont 39 partagées entre le Cœur et l'Aire d'Adhésion et 22 entièrement en Aire d'Adhésion	14913	7,5 hab/km ²	11 (liste non communiquée)
	Gard (30)	47 communes dont 13 partagées entre le Cœur et l'Aire d'Adhésion et 34 entièrement en Aire d'Adhésion	21516	21,6 hab/km ²	16 (liste non communiquée)
Rhône-Alpes	Ardèche (07)	9 communes entièrement en Aire d'Adhésion	4446	19,4 hab/km ²	2 (liste non communiquée)
Total		117 communes dont 52 partagées entre le Cœur et l'Aire d'Adhésion et 65 entièrement en Aire d'Adhésion	40875 dont 591 dans le Cœur	12,7 hab/km ² dont 0,65 hab/km ² dans le Cœur	29

Superficie

Département	Cœur	Aire d'Adhésion (hors RN)	Ensemble Parc
Lozère (48)	74600 ha	124120 ha	198720 ha
Gard (30)	16670 ha	83110 ha	99780 ha
Ardèche (07)	0 ha	22880 ha	22880 ha
Total	91270 ha	230110 ha	321380 ha

Réseaux nationaux

Parcs nationaux de France
GIP Atelier Technique des Espaces Naturels

DONNEES ADMINISTRATIVES GENERALES DU PARC NATIONAL DES CEVENNES 2/2

Statuts juridiques de protection du territoire du parc

Classements de grande superficie	Référence du classement	Territoire et superficie concernée
Création du parc	Décret n° 70-777 du 2 Septembre 1970	91270 ha (Cœur du PNC)
Décrets modificatifs	Décret n° 76-1059 du 22 novembre 1976	91270 ha (Cœur du PNC)
	Décret n° 84-774 du 7 Août 1984 (annexe)	91270 ha (Cœur du PNC)
Décret modificatif	Décret n° 91-1073 du 16 Octobre 1991	91270 ha (Cœur du PNC)
Réserve naturelle volontaire	Arrêté du Préfet du Gard (date inconnue)	Réserve naturelle volontaire de Combe Chaude: 79 ha (dont 20 ha dans l'Hérault)
Site classé	néant	néant
Reserves biologiques domaniales	Arrêté ministériel de 1982	Réserve biologique domaniale de Peyrebesse : 18 ha
	Arrêté ministériel de 1982	Réserve biologique domaniale du Bouges: 353 ha
	Projets	Réserves biologiques dirigées:Pissebiau (135,4 ha), Val de l'Hort de Dieu (242,9 ha) et Causse Bégon (181,2 ha), Réserves biologiques intégrales: Marquaires (182,9 ha) et Brèze Béthuzon (109.5 ha)
Monument Historique	néant	néant
ZNIEFF	ZNIEFF de type I	61 ZNIEFF type 1 pour 17920 ha soit environ 20 % du Cœur et environ 5 % de l'Aire d'Adhésion
	ZNIEFF II	15 ZNIEFF type 2 pour 87863 ha soit environ 80 % du Cœur du parc et 70 % de l'Aire d'Adhésion
ZICO	LR 25	91270 ha coïncide avec le Cœur du parc
	MP10	gorges du Tarn et de la Jonte
	MP11	gorges de la Dourbie et des Causses avoisinantes
	faible partie de LR21	gorges du Rieutord, la Fage et les Cagnasses
	faible partie de LR08	gorges de la Vis et cirque de Navacelles